

FEUILLE D'INFORMATION

Office fédéral des assurances sociales

L'âge de la retraite en comparaison internationale

Pays	Hommes	Femmes	Anticipation de la rente	Ajournement de la rente
Allemagne ¹	65 ans	65 ans Sera relevé à 67 ans entre 2012 et 2029	A 63 ans, à condition d'avoir 35 années d'assurance	Sans restriction
Autriche ²	65 ans	60 ans ; sera relevé à 65 ans entre 2024 et 2033	Hommes : 61,5 ans ; Femmes : 56,5 ans ; passera à 61,5 ans entre 2019 et 2028	Sans restriction
Belgique	65 ans	64 ans ; 65 ans à partir de 2009	60 ans	Pas possible
Danemark	67 ans	67 ans	Pas possible	Pas possible
Espagne ^{1,2}	65 ans	65 ans	A 61 ans, à condition d'avoir 30 années d'assurance et d'être au chômage	Sans restriction
France ¹	60 ans	60 ans	A 56 ans, à condition d'avoir 42 années d'assurance et d'avoir travaillé avant 16 ans	Sans restriction
Grande-Bretagne	65 ans Sera relevé à 66 ans entre 2024 et 2026 ; à 67 ans entre 2034 et 2036 ; à 68 ans entre 2044 et 2046	60 ans ; sera relevé à 65 ans d'ici à 2020	Pas possible	Sans restriction
Grèce	65 ans	65 ans; 60 ans pour les femmes qui travaillaient avant 1993	A 55 ans, à condition d'avoir 35 années d'assurance	Jusqu'à 67 ans
Irlande	65 ans	65 ans	Pas possible	Pas possible
Italie ²	65 ans	60 ans	A 58 ans, à condition d'avoir 35 années d'assurance	Jusqu'à 65 ans pour les femmes

¹ L'Allemagne, l'Espagne et la France assurent certaines catégories de salariés dans des régimes spéciaux de retraite.

² L'Autriche, l'Espagne et l'Italie offrent aux personnes exécutant des travaux pénibles ou insalubres la possibilité de prendre une retraite anticipée.

Pays	Hommes	Femmes	Anticipation de la rente	Ajournement de la rente
Luxembourg	65 ans	65 ans	A 57 ans, à condition d'avoir 40 années d'assurance	Pas possible
Norvège	67 ans	67 ans	Pas possible	Jusqu'à 70 ans
Pays-Bas	65 ans	65 ans	Pas possible	Pas possible
Suède	61 à 67 ans	61 à 67 ans		

Renseignements:

Office fédéral des assurances sociales, Communication, tél. 031 322 91 95, kommunikation@bsv.admin.ch

Informations complémentaires

Commission européenne, MISSOC – La protection sociale dans les Etats membres de l'UE, de l'EEE et en Suisse, http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/missoc_fr.htm